



Convention entre la Région wallonne et l'Union des Villes et Communes de Wallonie pour la mise en place d'activités d'appui aux ADL

Plate-forme –8 décembre 2015

Procès-verbal

Présents: Mesdames BARBEAUX, CAPACCIONI, DELACOLETTE, DUTRANOIT, MINET, SOMERS, SURIN, VAN OVERMEIRE.
Messieurs DE BEURME, LECAT, PEETERS, PIETERS, SEPULCHRE, VAN AUDENRODE.

Excusés: Madame MEYFROIDT
Messieurs BRAUN, DELMAL, FAYS, FERMINE, LECERF, THIRIFAY.

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU 22 MAI 2015 ET DU 28 AOUT 2015

Les deux PV sont approuvés.

RETOUR SUR LA FORMATION « GESTION DE PROJETS »

Madame Surin présente les résultats des questionnaires d'évaluation des ateliers. De manière générale, les retours sont très positifs. 85 % des agents estiment que la formation leur permettra d'évoluer professionnellement. 92,5 % ont trouvé que l'équilibre entre théorie et pratique était adéquat. L'aspect très concret des ateliers a été particulièrement apprécié ainsi que la grande expertise de la formatrice. Parmi les autres points forts de la formation : le travail en petites groupes.

Une des pistes d'amélioration suggérée pour la suite est d'avoir un outil de mise en commun des outils existants entre ADL. Si les participants à la plate-forme confirment l'intérêt pour ce type d'outils, après discussion, il ressort que le mode de fonctionnement actuel (groupe de discussion) semble suffisant pour permettre les échanges. Précédemment, des outils de partage plus poussés avaient été mis en place, mais n'avaient pas rencontré le succès escompté, sans compter que l'animation de ce type d'outil demande énormément de temps.

Monsieur De Beurme suggère d'organiser de manière cyclique (par exemple tous les 3 ans) l'atelier « gestion de projets » afin que tous les nouveaux agents aient l'occasion de le suivre.

Madame Somers souligne qu'il convient d'être très attentif sur le nombre de participants par atelier. Celui-ci influe très fort sur le résultat de l'atelier, notamment en ce qui concerne le niveau d'interactivité et le travail en sous-groupe. Faire plus de trois sous-groupes n'est pas imaginable en raison de la mise en commun des travaux et trop de personnes dans un sous-groupe amènent un faible taux d'implication personnelle.

THEME DES PROCHAINES JOURNEES DE FORMATION

Pour les trois journées de formation de l'année à venir, les participants souhaitent repartir sur la même formule que cette année, à savoir une journée d'étude rassemblant l'ensemble des agents et un atelier de deux jours organisé en petits groupes, répétés 4 fois.

Pour la journée commune à l'ensemble des agents, Monsieur Sépulchre suggère d'organiser un partage d'informations le matin sur un thème d'intérêt commun puis après le repas, de consacrer l'après-midi à des échanges. On pourrait ainsi organiser des tables tournantes pour échanger sur des questions précises à résoudre.

En ce qui concerne le thème qui sera abordé en matinée, plusieurs agents font part de leur souhait d'aborder la question du financement d'un projet (fonds européens, crowdfunding, fonds d'investissement locaux, ...). On pourrait également aborder rapidement les éventuelles nouveautés en matière de primes à l'investissement et de primes à l'emploi. Ce thème était également suggéré dans les formulaires d'évaluation.

En ce qui concerne l'atelier, Madame Minet suggère de travailler sur la fédération des différents acteurs, qui est un des problèmes récurrents des agents. Il ressort de la discussion qu'il est également opportun de traiter la question de l'évaluation et du reporting du projet.

Dès lors, Madame Somers propose de partir sur le canevas suivant :

Jour 1 (fédération des acteurs) : sur base de cas concrets, voir comment appliquer les outils théoriques de fédération d'un réseau d'acteurs, comment l'impliquer dans mon projet, comment le gérer et garder la motivation ? Comment réagir à certaines situations de blocage ?

Jour 2 (évaluation et reporting) : comment communique-t-on sur la manière dont on développe un projet ? Comment communiquer en fonction de l'impact que peut avoir un projet ? Comment faire un bon reporting du projet ? Quels critères pour évaluer un projet ? Madame Van Overmeire transmettra à Madame Somers les documents de la journée de formation qui avait déjà partiellement abordé cette question il y a quelques années.

De manière générale, Madame Somers proposera une base théorique appliquée sur des cas de terrain. Trois projets seront retenus préalablement et seront traités à chaque fois dans les ateliers. Option est également prise de garder une répartition géographique des ateliers à des moments différents. On fera à nouveau appel aux agents pour pouvoir bénéficier de leur accueil et de leurs infrastructures. L'atelier serait organisé avant les vacances d'été (probablement entre la mi-mars et la fin mai 2016). Une session de préparation à l'atelier est indispensable et fera l'objet de la prochaine réunion de plate-forme. Il sera question d'analyser les contenus de ces 2 prochaines journées de formation et d'identifier ensemble des cas intéressants. La préparation de ces derniers exigera d'ailleurs un certain temps. Idéalement, cette réunion sera planifiée au mois de février 2016.

FICHE DESCRIPTIVE DES ADL

LA DGO6 rappelle l'objectif de ces fiches, à savoir mettre en avant les spécificités de chaque ADL. Il n'est donc pas question de reprendre son plan d'actions dans son ensemble. Madame Barbeaux nous informe qu'il y aura bientôt en ligne une nouvelle version du site de l'emploi et de la formation professionnelle. L'accès sera fera, comme pour le portail Wallonie, par des catégories « usagers », puis par thèmes. Un de ceux-ci sera consacré au développement local. Un espace y sera réservé pour les différents formulaires comme les déclarations de créance. Ce thème reprendra également les différentes fiches des ADL. Un lien vers ces fiches sera par ailleurs assuré au départ du site de l'UVCW. Ce nouveau portail devrait être finalisé en mars. Une newsletter est prévue.

INTER-ADL

L'inter-ADL Namur-Luxembourg s'est réunie à deux reprises depuis l'été dernier : à Marche-en-Famenne le 25 septembre et à Aubange le 3 décembre. Les agents sont très satisfaits du fonctionnement de cette inter-ADL qui se réunit très régulièrement (cinq inter-ADL cette année). Ces réunions débouchent sur des collaborations entre ADL et leur permettent d'aller à la rencontre d'autres contextes.

L'inter-ADL Liège a été relancée dernièrement. Une réunion s'est tenue à Marchin le 4 décembre dernier. Celle-ci a rencontré un vif succès. A l'unanimité, les ADL ont décidé de poursuivre l'organisation de réunions. Elles tiennent à ce que ces réunions gardent un aspect convivial.

L'inter-ADL Hainaut s'est réunie à Enghien le 29 octobre dernier. Deux intervenants proposés lors de l'inter-ADL précédente étaient présents : Microstart (micro-crédits) et Sequoia Ways (services orientés vers le monde des seniors). Le point a également été fait sur les initiatives existantes en matière de circuits courts.

DIVERS

Une nouvelle Commission permanente du Réseau Wallon du développement rural va prochainement être mise sur pied. Cette commission réunit deux fois par an les différents acteurs en lien avec le développement rural. Une place est réservée au réseau des ADL. Il semble pertinent que quelqu'un de la plate-forme puisse être présent à ces réunions. Monsieur De Beurme se propose d'être membre effectif à cette commission. Monsieur Sépulchre, Monsieur Peeters et Monsieur Lecat sont prêts à le remplacer en cas d'absence, respectivement en tant que premier, deuxième et troisième suppléant. Un retour sur ces réunions sera assuré en plate-forme.

Monsieur Lecat interpelle la plate-forme sur l'absence régulière des mandataires lors des réunions. Différentes initiatives ont déjà été prises pour favoriser leur présence, mais le problème reste d'actualité. Les sensibiliser au dispositif ADL doit rester un point d'attention. Une action particulière à leur destination pourrait être organisée à l'avenir, en fonction de l'actualité.

KVO/15.12.2015